

LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 7 décembre 2011, à 20 h 24, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Sylvain Léger
Dany Ouellet
Michel Tardif

Marc Beaulieu
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Raymond Ménard
Carl G. Simpson

Absence

Jean-Marc Lavoie

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire
Luc Prud'homme, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Souhaits de Joyeux Noël et de Bonne année aux élèves et aux employés.
- . Présentation du programme 6-9-15 aux membres du Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL).

Parole au public

Monsieur Christian Bernier – Président du conseil d'établissement de l'école St-Michel (G)

- . Remercie les membres du Conseil des commissaires pour les modifications apportées au projet de modification du territoire de certaines écoles, plus spécifiquement en ce qui concerne les élèves scolarisés à l'école St-Michel (G).
- . Souhaits de joyeuses fêtes.

Parole aux commissaires

Monsieur Alexandre Iracà

- . Exprime ses sympathies aux parents concernés en lien avec le suicide d'une jeune élève du secondaire victime d'intimidation, en Gaspésie. Réfère à la *Politique relative aux mesures d'urgence* ainsi qu'à la mesure *Sentinelle*, implantée dans les écoles, visant à détecter les élèves et/ou les membres du personnel vivant des difficultés personnelles.

Monsieur Jacques D'Août

- . Questionne le directeur général à l'égard de l'utilisation des sommes concernant le *Plan d'action contre la violence à l'école*.

Monsieur Raynald Goudreau

- . Explicite les sommes allouées aux écoles en lien avec le *Plan d'action contre la violence à l'école*.

1427

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Réfère à une équipe de soccer de la Basse-Lièvre ayant remporté un tournoi intérieur à Terrebonne.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Souhaite que l'intimidation soit dénoncée dans les écoles.

Monsieur Luc Trottier

- . Concert de Noël de l'harmonie de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.
- . Souhaite que les parents encadrent leur enfant en lien avec l'intimidation présente dans les écoles du Québec.

Monsieur Raymond Ménard

- . Grand Défi Pierre Lavoie : la région de l'Outaouais dans le peloton de tête quant à la participation des écoles.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Félicitations adressées à M. Philippe Falardeau pour son film *Monsieur Lazhar*.
- . Souligne le travail et le dévouement des employés, notamment des enseignants, de la CSCV.
- . S'insurge contre le fait qu'un chauffeur d'autobus ait empêché une élève d'amener sa raquette de badminton dans l'autobus.
- . Souhaite que la *Politique relative au transport des élèves* soit modifiée afin d'autoriser ce type d'objet.

Monsieur Claude Auger

- . Félicite le chauffeur d'autobus pour avoir refusé la raquette de badminton.

Monsieur Raymond Ménard

- . Inauguration officielle du service de garde de l'école Sacré-Cœur, à Plaisance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 30 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2011

RÉSOLUTION 31 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 2 novembre 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux ressources éducatives par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Modification au territoire de certaines écoles
- . Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves
- . Calendrier scolaire 2012-2013
- . Politique linguistique
- . Plan d'intervention : quand et comment ?
- . Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- . Politique relative aux services de garde en milieu scolaire

Comité consultatif du transport (CCT) par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Changement d'horaire à l'école St-Michel (M)
- . Plainte traitée par le protecteur de l'élève
- . Rencontre avec les transporteurs
- . Formation en secourisme à l'intention des chauffeurs d'autobus
- . Annexe relative au territoire des écoles

1428

Comité de vérification par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Révision budgétaire
- . Tableau de bord mensuel
- . Plan d'action contre la violence
- . Projet-pilote à la CSCV concernant l'implantation d'un logiciel financier

Comité des ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Formation des conseils d'établissement
- . Remplacement d'un poste au Service des ressources financières (coordonnateur)
- . Décontamination de parcelle de terrain de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde et de l'école St-Michel (M)
- . Contrats de transport
- . Répartition des locaux entre LJP et la formation professionnelle
- . Protocole d'entente avec la Paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, à Montebello
- . Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Plan d'action 2011-2012 de M. Sébastien Bujold (intégration des TIC)
- . Remplacement des serveurs
- . Plan triennal TIC
- . Contrôle de la sécurité informatique
- . Migration Linux au primaire
- . Netiquette
- . Portfolio TIC
- . Soutien technique à la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau
- . Membership CCSR
- . Achat TBI (tableau blanc interactif)

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Plan d'action concernant les enfants de 0 à 5 ans (*Avenir d'enfants*) a été autorisé (pour 6 mois)

ACHAT DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS DANS LE CADRE DE LA MESURE 50680 – ÉCOLE BRANCHÉE 2.0 – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 32 (2011-2012)

Attendu les termes des paramètres budgétaires 2011-2012 quant à la mesure 50680 – école branchée 2.0 laquelle accorde une somme de 111 000 \$ pour l'achat d'un minimum de 37 tableaux numériques interactifs;

Attendu que dans le cadre de cette mesure, le MELS exige que pour l'achat de ces tableaux numériques interactifs, les commissions scolaires du Québec utilisent les services du Centre collégial des services regroupés (CCSR) ou du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) afin d'effectuer les achats regroupés ainsi que les demandes d'escomptes additionnels (DEA);

Attendu que les autres commissions scolaires de l'Outaouais et 74 % des commissions scolaires du Québec utiliseront les services dispensés par le CCSR, notamment afin de s'assurer d'avoir accès à la même technologie de tableaux numériques interactifs, et ce, durant les cinq années prévues de ladite mesure;

Attendu que le CCSR exige une résolution du Conseil des commissaires afin d'approuver la règle d'adjudication qui fait en sorte que plusieurs fournisseurs puissent être retenus à condition que leur prix n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas ainsi que pour tout achat dont la durée prévue est supérieure à 3 ans;

Attendu que le CCSR demande que la CSCV l'autorise à confirmer l'achat de 37 tableaux numériques interactifs aux fournisseurs retenus et identifie la CSCV comme une organisation participant à l'entente de groupe;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion (CCG) lors de leur rencontre du 23 novembre 2011 ainsi que des membres du comité relatif aux technologies de l'information et des communications lors de leur rencontre du 29 novembre 2011 quant à l'adhésion au CCSR à l'égard des volets informatique et audiovisuel;

1429

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adhère, à titre de membre, au Centre collégial des services regroupés;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit et est par la présente autorisé à signer tout document permettant de rendre effective ladite adhésion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**REPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES SERVEURS INFORMATIQUES DES CENTRES DE
DONNÉES DE LA CSCV - ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 33 (2011-2012)

Attendu que l'ensemble des serveurs de la CSCV fonctionne depuis plus de 6 ans, 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année;

Attendu que l'ensemble des équipements est arrivé à la fin de leur durée de vie utile;

Attendu que le non-remplacement de ces serveurs pourrait occasionner une instabilité du réseau, des pertes probables de fonctionnalités pour une durée indéterminée et possiblement des pertes de données;

Attendu que le Service des technologies de l'information et des communications est maintenant un service très important et nécessaire dans l'ensemble des services et des établissements;

Attendu que le sujet a été discuté au comité consultatif de gestion du 23 novembre 2011 et du comité politique TIC du 29 novembre 2011;

Attendu l'appel d'offres public portant le numéro INFO-10 concernant l'acquisition de serveurs informatiques pour les centres de données de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que le soumissionnaire choisi est celui que se qualifie au niveau de l'évaluation qualitative et qui a proposé le prix le plus bas;

Attendu les offres reçues et ouvertes suivantes :

Service informatique D.L. inc.	113 600,30 \$
Bell Canada	102 888,13 \$
It2Go Solution	104 837,53 \$

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et du comité d'analyse.

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour l'acquisition de serveurs informatiques pour les centres de données de la CSCV soit adjugé à l'entreprise Bell Canada pour une somme totale de 102 888,13 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MODIFICATION DU TERRITOIRE DE CERTAINES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 -
ADOPTION**

RÉSOLUTION 34 (2011-2012)

Attendu les termes du projet de modification du territoire de certaines écoles pour l'année scolaire 2012-2013;

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

1430

Attendu la consultation publique du 9 novembre 2011;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux services éducatifs du 22 novembre 2011;

Attendu la consultation auprès des conseils d'établissement;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de modifications du territoire de certaines écoles pour l'année scolaire 2012-2013 à la lumière des recommandations formulées par les diverses instances, dans le cadre du comité de travail du 30 novembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le document précisant les modifications du territoire de certaines écoles pour l'année scolaire 2012-2013 soit adopté tel que déposé.

Monsieur le commissaire Dany Ouellet propose un amendement à l'effet que soit retirée du projet la modification relative au segment de la route 323 à St-André-Avellin.

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote sur l'amendement.

POUR : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Claude Auger, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Sylvain Léger

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote sur la résolution principale ainsi modifiée.

POUR : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Claude Auger, Jacques D'Août, Sylvain Léger

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 - ADOPTION
--

RÉSOLUTION 35 (2011-2012)

Attendu les termes de l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.C.I.-13.3);

Attendu les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion, du comité de parents et du comité de relations de travail du personnel enseignant;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux services éducatifs du 22 novembre 2011;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de calendrier scolaire lors du comité de travail du 30 novembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

1431

QUE la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'année scolaire 2012-2013, soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5221-04-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 - ADOPTION

RÉSOLUTION 36 (2011-2012)

Attendu qu'en vertu de l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.C.I.-13.3), la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

Attendu qu'en vertu de l'article 244 de ladite loi, le comité de relations de travail du personnel enseignant a été consulté;

Attendu qu'en vertu de l'alinéa 7 de l'article 193 de ladite loi, le comité de parents a été consulté;

Attendu la concertation régionale;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 5 octobre 2011;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux services éducatifs du 22 novembre 2011;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont analysé le projet de calendrier scolaire lors du comité de travail du 30 novembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le calendrier scolaire 2012-2013 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DU SERVICE QUÉBÉCOIS DE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 37 (2011-2012)

Attendu la recommandation de la Table de concertation des bibliothèques québécoises à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), la mise en œuvre d'un Service québécois de traitement documentaire (SQTD) permettant la gratuité des notices pour les bibliothèques québécoises, dont celles du réseau scolaire;

Attendu que le SQTD permettra l'approvisionnement en notices bibliographiques et d'autorité pour l'ensemble des bibliothèques québécoises, et ce, gratuitement pour les bibliothèques des établissements d'enseignement primaire et secondaire, et rendra disponible des outils de travail ainsi que des produits pour le traitement documentaire et l'enrichissement des catalogues disponibles sur Internet (images de couverture et de pochettes, résumés, etc.);

Attendu que cette avancée offrira à la CSCV et à son personnel spécialisé des bibliothèques de bénéficier de services facilitant son travail;

Attendu que Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Fédération des commissions scolaires du Québec ont convenu d'un protocole d'entente qui devra être signé par chaque commission scolaire pour avoir accès gratuitement au Service québécois de traitement documentaire;

1432

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont été informés de ce projet d'entente à intervenir lors du comité de travail du 30 novembre 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le directeur général soit, et est par la présente, autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi que les licences d'utilisation s'y référant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE DANS LE DOSSIER DE M. MARC-ANDRÉ LALONDE – ACCEPTATION DE L'ACCOMMODEMENT RECOMMANDÉ
--

RÉSOLUTION 38 (2011-2012)

Attendu les termes de la plainte déposée par M. Marc-André Lalonde;

Attendu que le protecteur de l'élève, Me Manon Chénier, a été saisi de la plainte de M. Lalonde après que celui-ci ait suivi toutes les étapes explicitées par le *Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (C.C.r 31 2010);

Attendu que le protecteur de l'élève estime que la décision du Conseil des commissaires est fondée et que cette décision devrait être maintenue;

Attendu que le protecteur de l'élève recommande au Conseil des commissaires d'accommoder le plaignant en lui proposant un autre arrêt que celui qui est actuellement desservi;

Attendu que le Service du transport a confirmé la faisabilité de la recommandation du protecteur de l'élève;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 7 décembre 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE ce Conseil des commissaires accepte la recommandation du protecteur de l'élève dans le dossier et qu'il mandate le Service du transport à mettre en place cette modification aussitôt que possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice du service des finances, Mme Nathalie A. Charette, fait état des grandes lignes de la révision budgétaire.

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2011-2012 - ACCEPTATION
--

RÉSOLUTION 39 (2011-2012)

Attendu les termes de la résolution 90 (2010-2011) ayant pour titre : « Budget 2011-2012 – acceptation »;

Attendu que la présente révision budgétaire prévoit un déficit budgétaire annuel de (389 111 \$);

Attendu que l'ensemble des surplus budgétaires des établissements, 1 036 789 \$ sont réinjectés dans la révision budgétaire 2011-2012;

Attendu que la révision budgétaire a été préparée en tenant compte des principes comptables généralement reconnus, en lien avec la réforme de la comptabilité gouvernementale;

1433

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 5 décembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le budget révisé 2011-2012 soit adopté avec des revenus au montant de 67 796 048 \$ et des dépenses de 69 221 948 \$ laissant ici un surplus budgétaire accumulé de 3 798 575 \$ suite au surplus cumulé de 5 224 475 \$ de l'état financier 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA PAROISSE NOTRE-DAME DE BONSECOURS DE MONTEBELLO – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 40 (2011-2012)

Attendu que le bail entre la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, à Montebello, et la commission scolaire a été élaboré à la satisfaction des parties;

Attendu que ledit bail concerne l'utilisation d'une bande de terrain par la commission scolaire;

Attendu la rencontre tenue le 28 novembre 2011 entre des représentants de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (Mme Nathalie A. Charette et M. Normand Brière) et des représentants du conseil de Fabrique de la Paroisse;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 5 décembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le directeur général soit et est par la présente, autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le bail avec la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 41 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 18 janvier 2012, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 05.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général